
ACTUALITÉS

Lors de son entretien avec une délégation d'artistes pionniers marocains ... le président de la Chambre des Représentants souligne le souci de l'instance législative de contribuer à l'amélioration de la situation sociale des artistes

> 24/04/2019



Le président de la Chambre des représentants, M. Habib El Malki, a reçu, mercredi 24 avril 2019, au siège de la Chambre, une délégation de pionniers des arts dramatiques au Maroc, dans le cadre de l'initiative "Intégrité des pionniers" organisée par le syndicat marocain des professionnels des arts dramatiques.

Lors de cette rencontre à laquelle ont assisté une cinquantaine d'artistes appartenant de différentes générations, le président de la Chambre des Représentants, dans son allocution de bienvenue, a salué l'initiative, exprimant sa fierté des artistes marocains, et celle de tous les membres de la Chambre des représentants, artistes qui « jouent un grand rôle en tant que pierre angulaire de la société marocaine, constituant un support à sa cohésion, et représentant ses valeurs vivantes, reflétant de la sorte le capital immatériel du Royaume ».

M. El Malki a déclaré que la Chambre des représentants était disposée à contribuer à la promotion de l'art marocain authentique, et à améliorer le statut des artistes en général, et celui des pionniers en particulier, en reconnaissance de leurs efforts pour préserver l'identité marocaine et les valeurs culturelles et civilisationnelles de la société marocaine.

Dans le même contexte, il a salué la loi relative à l'artiste et aux métiers artistiques, qui a été adoptée en 2016 à l'unanimité par la Chambre des représentants, soulignant la nécessité de mettre en application son contenu, afin qu'elle devienne au service de l'artiste marocain.

A cette occasion, le président de la Chambre des représentants a rappelé le grand soin que Sa Majesté le Roi accorde à l'art et aux artistes marocains, et son souci de consolider l'école marocaine d'art, et de renforcer ses

liens avec les racines culturelles de la société marocaine, ajoutant que « l'art est un flambeau et représente un modèle pour la société, et constitue l'un des fondements d'éducation des générations futures».

Pour sa part, M. Messaoud Bouhcine, président du syndicat marocain des professionnels des arts dramatiques, a souligné l'importance de la visite des artistes pionniers à l'institution législative, visite qui représente selon lui « une belle reconnaissance à l'institution parlementaire de laquelle la loi sur l'artiste et les métiers artistiques a émané, loi qui au départ était une proposition de loi, et donc à l'initiative de l'institution législative elle-même, proposition qui a connu un large consensus entre les différentes composantes de majorité et d'opposition».

M. Bouhcine a donné un aperçu sur l'atelier portant sur l'application de l'article 20 de ladite loi, qui concerne le régime de la protection sociale des artistes, et a déclaré que « la catégorie des pionniers dispose d'une situation spécifique, et nous nous sommes engagés avec tous les partenaires afin de mettre en place un système de protection sociale adapté à cette catégorie».